

# Nos récentes manœuvres aériennes

Autor(en): **Schlegel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **81 (1936)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341725>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Nos récentes manœuvres aériennes

---

Notre aviation militaire a effectué, du 15 au 17 juin, d'importantes manœuvres aériennes. Quelques informations parues dans la presse ont laissé entendre qu'elles étaient la continuation d'exercices semblables faits en 1928 et 1929. En réalité, les exercices précédents ne peuvent leur être comparés ni par les effectifs mis en présence, la qualité du matériel et de son équipement, ni par les services spéciaux mis en œuvre à cette occasion. Les manœuvres qui viennent de se terminer sont les premières, vraiment dignes de ce nom, faites par notre arme aérienne.

Ces manœuvres avaient pour but, premièrement, de donner aux commandants d'unités et de groupes l'occasion de conduire leurs formations dans le cadre d'opérations de grande envergure. Elles devaient, secondement, permettre l'étude de la défense de certains points sensibles du territoire à l'aide d'avions de chasse munis de postes de radio. Enfin, elles devaient mettre à l'épreuve une grande partie de notre service d'observation et de renseignements anti-aériens (service des guetteurs).

En outre, l'entrée en service des unités devait se faire sous forme de mobilisation de guerre selon le mode accéléré tel qu'il est prévu pour notre aviation.

Les moyens étaient groupés de la façon suivante : deux groupes d'aviation, formant régiment aux ordres du Lt-Col. Rihner (parti rouge) stationnaient dans la région de Wil-Frauenfeld-Altenrhein. Le régiment de la défense (parti bleu), commandé par le Lt-Col. Glauser occupait un secteur compris entre Thoune et Bienne. Les manœuvres étaient dirigées par le chef de l'aviation militaire, M. le colonel

Bardet, qui disposait d'un service d'arbitrage. Des avions avaient été mis à la disposition des arbitres pour leur permettre de suivre en vol toutes les opérations.

Il n'est pas possible, dans ce court compte rendu, d'examiner les différentes actions par le détail, ni de mentionner les enseignements extrêmement variés et instructifs qu'elles comportent. D'ailleurs, seule l'étude approfondie faite en ce moment par le commandement de l'aviation permettra de tirer des conclusions utiles. Aussi, nous bornerons-nous à souligner quelques points qui intéresseront plus particulièrement nos lecteurs.

Dès le début des hostilités, le parti rouge lance des attaques massives se succédant à courts intervalles contre les centres vitaux de bleu. Les objectifs principaux assignés à ses avions de bombardement sont Berne et Thoune. Leur action est facilitée, du moins les deux premiers jours, par des conditions météorologiques très favorables. Un plafond de nuages qui s'étend sur tout le plateau suisse, entre deux et trois mille mètres, permet aux bombardiers de naviguer au-dessus de ce masque et de s'approcher à l'abri des vues terrestres. Les unités de la défense, pourtant, ne sont pas prises au dépourvu, car le service des guetteurs avec ses nombreux postes d'observation, postes d'écoute et centrales de restitution, fonctionne d'une façon remarquable. La progression des raids ennemis à travers les mailles serrées du réseau de guet permet de déceler avec précision la route suivie par les raids ennemis. L'alerte peut être donnée à temps aux organes de la défense passive ainsi qu'aux escadrilles chargées de la défense active. De ce fait, un nombre relativement grand d'attaques ont pu être interceptées, soit avant soit après les objectifs.

Cependant, la tâche de la défense restait très difficile à résoudre malgré l'appui très précieux donné par le service de guet. Il va sans dire que plusieurs actions de rouge ne purent pas être contrecarrées, ni à l'aller ni au retour. Les manœuvres, à ce point de vue, ont confirmé une opinion admise généralement : à savoir que la défensive, en guerre

aérienne, exige des moyens proportionnellement plus considérables que ceux demandés par l'offensive. Tandis que sur terre, grâce au terrain et au meilleur emploi des moyens de feu, la défensive permet de tenir en échec des forces souvent très supérieures, l'espace à trois dimensions, au contraire, facilite singulièrement l'assaillant au détriment du défenseur. Celui qui attaque peut réaliser la surprise sans risquer trop et sans beaucoup de difficulté.

Il convient, néanmoins, de relever que l'efficacité de l'aviation de défense a été sensiblement accrue ces derniers temps par l'emploi des communications radiotéléphoniques à ondes courtes entre le sol et les avions de chasse et entre les avions eux-mêmes. Alors que hier encore l'aviation de chasse était muette et sans liaison avec le commandement, qui n'avait plus d'influence sur elle dès qu'elle se trouvait engagée, elle reste aujourd'hui entre les mains de celui qui l'actionne. La téléphonie donne au chef le moyen de déplacer ses forces de chasse, de les concentrer là où il le juge nécessaire et en nombre suffisant. Ainsi, elle lui permet de réaliser l'économie des forces, principe qui reste valable dans la guerre aérienne aussi bien que dans les opérations terrestres.

Nos manœuvres, à ce propos, ont donné entière satisfaction. Les efforts faits chez nous ces deux dernières années dans ce sens ont été couronnés de succès ; ce résultat est réjouissant, d'autant plus que la mise au point de ce moyen de transmission a donné lieu, en Suisse comme à l'étranger, à beaucoup de difficultés et de déboires.

Les exercices ont également eu comme heureux effet de permettre aux officiers supérieurs d'aviation d'approfondir leur savoir tactique. Il y avait là une lacune. Les manœuvres de divisions, auxquelles participent chaque année 2 ou 3 groupes d'aviation, les obligent à remplir le rôle de conseillers et d'arbitres plutôt que celui de commandant tactique. Dans le même ordre d'idées, il convient peut-être de se demander dès maintenant comment devra être envisagé à l'avenir le haut enseignement aéronautique destiné aux officiers supérieurs d'aviation.

Les manœuvres ont fait ressortir une fois de plus la très bonne préparation de notre personnel navigant ainsi que l'excellente tenue du matériel. Qu'il suffise de préciser que les équipages ont effectué mille heures de vol en deux jours et demi. Les avions, au nombre de cent environ, entretenus par nos soldats de milices, n'ont pas donné lieu à une seule panne. Deux accidents qui se sont produits au décollage n'ont provoqué, heureusement, que des dégâts matériels.

Enfin, l'intérêt des exercices était accru par le fait que le ravitaillement des unités en matériel, pièces de rechange, etc., était assuré par la Cp. de parc d'aviation, stationnée à Dubendorf. Plusieurs exercices effectués au cours de la première semaine ont permis de faire des expériences très utiles. Le ravitaillement de 2 régiments d'aviation en campagne, dont certaines unités sont éloignées de 130 à 150 km. de la Cp. de parc, pose évidemment un grand nombre de problèmes assez délicats à résoudre.

Pour terminer, notons aussi que la mobilisation des 2 régiments, faite avec des effectifs réduits, a été accomplie très rapidement et conformément aux plans établis. Notre aviation, comme notre couverture, doit être en place dès le premier jour ou mieux encore dès que le danger de guerre se précise. Les manœuvres ont fourni la preuve que l'aviation d'une armée de milices pouvait être prête à temps voulu.

En répétant ce que nous disions au début, nous constatons que les premières manœuvres aériennes suisses ont permis de rassembler un grand nombre d'expériences fort intéressantes dans différents domaines ; ces expériences seront mises à profit. Une impulsion nouvelle et bienfaisante a été donnée à l'arme. Il est à souhaiter que des manœuvres d'égale importance soient organisées dans un proche avenir.

Capitaine SCHLEGEL.

---